

## **LA TRES REVERENDE MERE BENJAMINE LE BLAIS**

### **ET SES QUATRE-VINGT-QUATRE COMPAGNES DE PICPUS**

Depuis le 17 mars 1871, la Commune régnait en maîtresse à Paris : confiscations, arrestations, Massacres étaient à la mode du jour. On fermait les églises après en avoir saisi les ornements, les vases sacrés ; les saintes Espèces étaient profanées ; les prisons s'emplissaient de prêtres et de religieux coupables « d'adorer un Dieu que la Commune ne reconnaît pas ». Plus on avait fait de bien, plus on était exposé aux injures, aux vexations, aux mauvais traitements.

Réparatrice, la Congrégation des Sacrés Cœurs se devait d'appartenir au nombre des victimes : à la Roquette, onze Pères étaient détenus. Rue Haxo, quatre martyrs – les RR. PP. Ladislas Radigue, Polycarpe Tuffier, Frézal Tardieu et Marcellin Rouchouze – versaient leur sang pour la cause de Dieu. Les Sœurs échappèrent au massacre, mais non à l'incarcération.

Leur Supérieure générale était alors la T. R. Mère Benjamine Le Blais, « la vertu personnifiée », comme l'appelait plaisamment la vénérée Fondatrice.

Mère Benjamine était née à Saint-Jean-de Luz où son père était commandant d'armes du fort de Socoa. Entrée au noviciat de Picpus en 1822, elle y prononçait ses vœux le 9 juillet 1823, en la fête de Notre-Dame de Paix qu'elle honorait d'une filiale dévotion.

Une foi vive, un abandon confiant en la divine Providence, une humilité profonde, une grande élévation de sentiments, distinguaient la vénérée Mère. La délicatesse de son cœur, son indulgente bonté, sa douceur et l'inépuisable charité dont le Cil avait enrichi son âme la firent choisir par la T. R. Mère Henriette, en 1828, comme fondatrice de la Maison d'Alençon (Orne). En 1837, la T. R. Mère Françoise de Viart lui confiait celle de Chartres (Eure-et-Loir) ; puis, après un séjour de neuf années à la Maison-Mère, Mère Benjamine était appelée à la direction de l'Etablissement de Mortagne (Orne). Nommée Prieure de Picpus en 1853, une très forte majorité la désignait enfin à la direction générale de l'Institut en 1866.

Le 12 avril 1871, les fédérés, au nombre de soixante, envahissaient la Maison-Mère ; ce fut la Supérieure qui les reçut. Les saluant avec la distinction et la grâce qui lui étaient propres, elle leur demanda ce qu'ils désiraient : « Nous n'avons pas de comptes à vous rendre ! » lui répondit Clavier, chef de la bande sinistre. « Apportez-nous toutes vos clés et suivez-nous ». Puis se tournant vers l'un de ses capitaines : « Va, lui dit-il, poster une sentinelle à toutes les portes, et si quelqu'une de ces femmes cherche à en sortir, qu'on lui passe la baïonnette à travers le corps ».

Commencèrent alors d'odieuses perquisitions dans la chambre de Mère Benjamine ses papiers, les lettres les plus confidentielles, et jusqu'à son testament, tout fut saisi et examiné : « Rien n'est ici à vous, citoyenne Le Blais » lui objectait le grossier Clavier lorsque, timidement, elle risquait une remarque. « Si j'apprends par les journaux que vous avez donné connaissance de ce qui se passe aujourd'hui chez vous, je vous fais toutes conduire à Saint-Lazare ».

Par bonheur, en prévision d'évènements qu'on devinait proches, la Très Révérende Mère avait envoyé dans les Maisons de province la plupart des novices qui vivaient à Picpus ; le pensionnat

était fermé et il n'y restait que deux élèves que les circonstances n'avaient pas permis de rendre à leurs familles.

Quittant la chambre de Mère Benjamine, les bandits se rendirent ensuite à la chapelle. Les Adoratrices, revêtues de leur manteau rouge, se trouvaient au prie-Dieu ; « J'étais à l'adoration à 1 h ½ », écrit l'une d'elles, « quand j'entendis pousser fortement la porte. Les fédérés entrent parlant à haute voix, faisant grand bruit avec leurs armes ; ils envahissent la chapelle. L'un d'entre eux se dirige vers le Tabernacle et, en criant, demande la clé ; comme elle tarde à arriver, impatient, il force la porte avec sa baïonnette, saisit les vases sacrés et répand sur l'autel les saintes Espèces. La Prieure qui était accourue lui demande en grâce de ne pas profaner davantage les Saintes Hosties : « Sortez d'ici où je vous passe la baïonnette à travers le corps ! », lui crie ce furieux. Et il continue son sacrilège :

« ... La statue miraculeuse de Notre-Dame de Paix fut descendue de sa place ; nous les supplîmes de nous la laisser ; après un moment d'hésitation : « C'est du bois, laissons-leur ! », dirent-ils. Ainsi fut sauvée la Vierge bénie de Picpus qui, cachée soigneusement, sortit de sa retraite lorsque les Sœurs rentrèrent chez elles.

Les perquisitions terminées Clavier annonça que la moitié de ces hommes seraient logés et hébergés dans le couvent, aux frais des Sœurs ; puis il se retira. La vénérable Mère Benjamine fut mise sous bonne garde nuit et jour. L'infirmière, chargée du service des fédérés, accomplit sa mission avec une bonté et un dévouement que ces misérables furent obligés de reconnaître ; et cependant qu'elles n'étaient pas leurs exigences !

Pour passer le temps, ces hommes désœuvrés et rarement à jeun, ne trouvaient rien de mieux que de décharger leur rage contre les Sœurs. La Très Révérende Mère surtout était en butte à leurs invectives brutales ; coupable à leurs yeux des pires atrocités, elle ne méritait rien moins que la fusillade. A l'exemple de Jésus, elle se taisait et priait pour ses bourreaux. « Père, pardonnez-leur !... »

C'est au milieu d'angoisses chaque jour plus poignantes que s'écoula le mois d'avril. L'adoration du Très Saint Sacrement, continuée nuit et jour, fut la grande consolation des pauvres Sœurs ; mais le divin Prisonnier dut se réfugier successivement dans divers endroits de la maison, avant de fixer sa demeure à l'infirmierie du pensionnat.

« Vers la fin, comme les choses se gâtaient toujours, la Supérieure générale, craignant une nouvelle profanation, décida que l'on consommerait les saintes Espèces que l'on avait recueillies et gardées jusque-là et autour desquelles, de jour et de nuit, on avait continué l'adoration...

« Les Sœurs l'une après l'autre, mais sans le ministère d'aucun prêtre – ils étaient tous en prison – s'approchèrent non pour recevoir, mais pour prendre la sainte Communion. Quand toutes eurent communié, il restait encore quelques saintes Hosties qui furent consommées par celles que la Supérieure députa à cet effet ; on ne garda qu'une parcelle devant laquelle se continua l'Adoration. Après la sainte Communion, les Sœurs descendirent toutes à la chapelle (la cérémonie avait lieu à l'infirmierie) pour renouveler leurs vœux avant de mourir si, comme tout le faisait craindre, il fallait aller à la mort ».

L'heure de mourir n'était pas sonnée pour elles, mais les événements allaient se précipiter : 29 avril – Deux mille personnes envahissent la Maison Mère, poussées par la curiosité. C'est que

les calomnies les plus horribles avaient été répandues par la presse contre les Sœurs aussi bien que contre le clergé.

2 mai – « Dix mille personnes entrent dans la communauté, passant par les fenêtres du pensionnat et se répandant du grenier à la cave... »

Sommé de mettre ordre à ces visites domiciliaires, le capitaine des fédérés fait apposer sur le portail l'inscription suivante : *Le public n'entre plus jusqu'à ce que la Justice soit prononcée.*

5 mai – La journée se passe dans la prière et l'adoration : premier Vendredi du mois ! A sept heures du soir, deux grandes voitures cellulaires franchissent le portail et entrent dans la cour d'honneur.

« La citoyenne Supérieure » est invitée à comparaître devant le Conseil réuni dans la maison des Pères de la Congrégation. Elle demande à être interrogée chez elle ; mais, sur le refus qui lui en est fait, Mère Benjamine part avec deux Sœurs : Mère Téléphore, économe, et Sœur Athénodore, directrice du pensionnat.

La Supérieure comparait la première devant quinze citoyens assis autour d'une table, éclairée par des cierges provenant de la chapelle. Son interrogatoire terminé, on l'enferme dans un réduit sous un escalier ; elle y restera jusqu'à 9 heures du soir et Mère Téléphore viendra l'y rejoindre tandis que la directrice du pensionnat obtient l'autorisation d'aller retrouver ses deux élèves.

Les Sœurs réunies à la chambre commune, prient pour leur vénérée Mère/ A 9 heures, on leur enjoint de descendre au grand parloir, où elles ont la joie de retrouver celle qu'elles avaient craint de ne plus revoir. Impossible de lui dire le moindre mot ! Clavier est pressé d'en finir et commence l'appel par les plus anciennes. Seize ont répondu.

« Suivez le citoyen ! », clame le commissaire, désignant un garde national qui les conduit dans la cour, et, sans leur permettre de changer de vêtement, les fait monter avec leur robe blanche dans les voitures stationnant près de la porte de communauté.

Mère Benjamine pose une question : « Cela ne vous regarde pas ; Le Blais ! », riposte le féroce Clavier ; « vous n'êtes plus rien ici... ».

Il est onze heures du soir, l'Heure Sainte dans la Congrégation... L'infirmière reste à Picpus avec quelques malades ; Mère Benjamine lui fait comprendre qu'elle doit consommer la parcelle d'Hostie gardée à l'infirmerie : Jésus cesse alors de résider corporellement au milieu de ses épouses et l'Adoration perpétuelle est interrompue...

6 mai, 1 heure du matin – Six autres voitures arrivent pour « charger » le reste de la communauté. Chacune trouve place dans une cellule. Quelques gardes nationaux entourent en ricanant une bonne petite vieille, cramponnée des deux mains à son bâton ; il n'y a qu'à la regarder pour comprendre qu'elle leur adresse une dernière supplique. Ce qu'elle désire ? – Rester à l'infirmerie, car elle n'est plus jeune. « Si elle a quatre-vingts ans, elle a assez vécu pour mourir !... », telle est la réponse qu'on lui jette à la face. S'approchant de sa Supérieure, la chère Sœur Michel renouvelle discrètement ses vœux et se laisse hisser parmi ses sœurs.

Maintenant tout le monde est « casé » ; les cellules sont au grand complet. Et Mère Benjamine... - Ah ! pour celle-là le couloir est encore trop bon ; qu'elle s'y tienne debout !... Et la vénérable Mère obéit : pas un mot, pas un murmure ; elle prie, unie à son Maître.

Où conduit-on les prisonnières ? – C'est l'inconnu. En descendant de voiture, elles s'apercevront qu'elles sont à Saint-Lazare, la prison des femmes perdues de vices. A leur insu, les bourreaux ont fait un heureux choix pour des « réparatrices ».

3 heures du matin – La dernière voiture franchit la grille ; on se retrouve. Entassées dans un corridor du rez-de-chaussée, les unes assises par terre, les autres debout, appuyées contre le mur, les quatre-vingt-quatre Sœurs attendent qu'on les dirige vers leurs salles ou leurs cachots respectifs ; elles y seront cinq ou six par cellule.

La Très Révérende Mère Benjamine est mise au secret : « cellule de détenue, sans autre ameublement que le modeste lit, peu engageant sous le rapport de la propreté, la sellette en bois sans dossier, l'écuelle de terre et la cruche d'eau ». – La vénérée Mère a 69 ans et relève de maladie ! L'économe et la maîtresse du pensionnat sont logées à la même enseigne.

7 mai – Dimanche. Pas de messe.

8 mai – Supplice de « la fouille ». Le directeur de la geôle, Mouton, ex-ouvrier cordonnier et repris de justice charge une surveillante de l'opération. « Elle y met toute la rigueur que ses maîtres sont en droit d'en attendre : argent, objets de piété et même les scapulaires qui sont partie intégrante du costume des Sœurs... ».

Servir quatre-vingt-quatre personnes dans des cellules, cela complique vraiment trop la besogne ! Les prisonnières se voient transférées dans un galetas situé au cinquième étage de l'immeuble. Dans cette salle, « 90 lits, tellement rapprochés les uns des autres qu'ils laissent un passage à peine suffisant ». Peu importe ; la joie d'être ensemble et de pouvoir se réconforter mutuellement compense le reste. Ah ! si la bonne Mère Benjamine était avec elles !...

Peu à peu, on organise la vie de communauté : à 7 heures, prière et méditation ; l'adoration se fait régulièrement, presque comme à Picpus !!! les Sœurs se tournent dans la direction d'une église et, dans le plus grand recueillement, font leur garde d'honneur en esprit, au pied du Tabernacle.

Vers 9 heures 30, rendez-vous au réfectoire que les détenues viennent de quitter, dans quel état ! « Nous mangions dans des gamelles et nous buvions dans des timbales doublement dégoûtantes... ». Le menu est simple : soupe « qui ressemblait à de l'eau de vaisselle » et petit pain noir d'une livre et demie environ, provision de la journée.

Temps libre jusqu'à la récréation ; les unes lisent, les autres tricotent – de bonnes âmes ont fourni livres et laine – cousent, etc. Une heure de promenade dans la cour. De nouveau, temps libre et chapelet.

3 heures 30, souper : « Ratatouille d'haricots ou de pommes de terre, voilà tout ! Le dimanche et le jeudi – quatre fois au total - on nous donnait de la viande ; et, une fois, je n'avais ni couteau, ni fourchette ni cuillère pour la manger ; jugez de l'affaire... »

Mère Benjamine, est-il besoin de le dire ? est soumise au même régime : « Le Bon Dieu y donne sa bénédiction, et je trouve bon... », répond-elle lorsqu'on lui demande comment elle supporte cette nourriture grossière.

12 mai – La Très Révérende Mère et ses deux compagnes sont réunies en une même cellule, mais séparées du reste de la communauté. « Là, nous étions assez bien », écrit Sœur Téléphore. « On nous laissait la porte ouverte jusqu'au moment des fermetures du soir, mais nous ne devions pas aller plus loin ; d'ailleurs, nous étions surveillées par des gardiennes... »

13 au 17 mai – « C'était un spectacle assez curieux que celui des quatre-vingt-quatre religieuses réunies dans cette prison ; aussi, dans les salons de la Commune, se donnait-on rendez-vous pour venir les voir. Les visiteurs étaient forcés d'avouer que la tenue des Sœurs était parfaite. Tout le monde admirait leur silence, leur piété, leur charité ; mais qui donc aurait pu comprendre ce qu'elles souffraient d'être ainsi « en spectacle à Dieu et aux hommes » .

Un soir, Mère Benjamine vint embrasser ses filles, toutes émues de la revoir enfin. A partir de ce jour, les Sœurs purent jouir de sa présence pendant la récréation.

18 mai – Les communards ne se sentent pas en sûreté. Furieux d’avoir dû rendre l’argent saisi sur dix Sœurs mise en liberté à la suite d’une intervention de l’ambassadeur des Etats-Unis, ils se vengent en mettant de nouveau Mère Benjamine au secret.

19 mai – L’armée de Versailles entre à Paris, mais les prisonnières ignorent que l’heure de la délivrance approche.

21 mai – « Canon, tocsin, cris de détenues à l’intérieur, mouvements des employés dans les cours, bruits d’armes à l’extérieur ».

22 mai – « Les surveillantes parlent de l’entrée de l’armée de Versailles dans Paris, mais chacune d’elles commente, et c’est généralement en faveur de la Commune ».

On fait descendre les captives dans un atelier du rez-de-chaussée parce que dit-on, il y a du danger à cause du canon. Elles y resteront trois jours et trois nuits sur des bancs, la tête sur leurs paquets en guise d’oreillers.

« ... Jamais je ne pourrai vous dépeindre le sifflement des bombes et des obus qui prenaient leur direction sur notre prison ; nous entendions l’écroulement des maisons et des barricades par le canon et la mitrailleuse ; c’était effrayant ».

23 mai – Nuit sans sommeil, car, près de la prison, un magasin est en feu ; on n’aperçoit que des tourbillons de flammes et de fumée. Les bombes, les obus sifflent, éclatent, passent et s’entrecroisent... C’est vraiment épouvantable.

24 mai – Les balles et les obus pleuvent dans la cour. 4 heures. Visite de M. Mouton, directeur de la prison ; il ne paraît pas rassuré : « Je suis perdu ! », dit-il aux Sœurs ; mais je n’ai pas été méchant avec vous, j’espère que vous me justifierez. J’avais été chargé de vous faire sortir sur les barricades où vous auriez été mitraillées, je ne l’ai pas fait ». Les Sœurs promettent de le sauver, si faire se peut.

5 heures 30. Nouvelle visite du pauvre directeur. Il donne, mais trop tard, toute permission d’aller chercher Mère Benjamine et, finalement, se réfugie lui-même au milieu des Sœurs. La Mère arrive.

Aussitôt un grand bruit se fait entendre dans le corridor ; ce sont les soldats victorieux ; ils ouvrent l’atelier et le général Clinchant se présente : « Où est le directeur ? » Le malheureux s’avance en tremblant. « C’est ainsi que vous vous cachez parmi des femmes ! Qui êtes-vous mesdames ? – Nous sommes des religieuses. – Et vous êtes prisonnières de la Maison ou de la Commune ? – De la Commune, général. – Prisonnières de la Commune ? » crie par trois fois le général indigné, et frappant du pied : « - Eh bien ! mesdames, vous êtes libres, et faites dans la maison ce qu’il vous plaira ».

25 mai – Les Sœurs sont tirées de leur refuge provisoire et logées dans la partie de la geôle occupée auparavant par les Sœurs de la prison. Grâce à leur intercession, M. Mouton a la vie sauve.

27 mai – Une première joie ! Le Père Louis Faye, lui aussi prisonnier de la Commune, rend visite aux religieuses dans son costume de prisonnier. On ne peut se retenir de rire en le voyant dans cet accoutrement, puis on passe aux choses sérieuses : c’est la veille de la Pentecôte, chacune se confesse en vue du lendemain.

28 mai – Grande joie : il y a messe à la prison. Les officiers, les soldats, un grand nombre de personnes y assistent. C’est l’aurore de la paix.

30 mai – Des voitures, mais cette fois ce ne sont plus des voitures administratives qui viennent chercher nos chères prisonnières. On traverse une foule curieuse, mais sympathique, et, dans la soirée, La Très Révérende Mère Benjamine et ses filles rentrent à Picpus. Tout y est assez bouleversé, souillé, en désordre ; aucune dégradation notable à la chapelle. Le soir même, les Sœurs entreprennent le rétablissement du sanctuaire : comment ne souhaiteraient-elles pas avoir la sainte Messe sans délai afin de pouvoir recommencer l'adoration ?...

31 mai – Le lugubre drame était terminé. Au prie-Dieu, les adoratrices rendaient grâces à Jésus de les avoir sauvées et lui demandaient pardon de tant de crimes commis. Elles avaient retrouvé avec un bonheur inexprimable la statue vénérée de Notre-Dame de Paix. « Honorez bien cette sainte image », avait dit la Très Révérende Mère Henriette à ses filles ; « vous lui devrez, un jour, votre conservation... »

Ces paroles recevaient une éclatante sanction dans le secours visible de Marie durant ces jours critiques.

Entourée de l'affection de ses filles qui s'efforçaient de lui faire oublier les rudes épreuves qu'elle venait de traverser, la Très Révérende Mère Benjamine continua à gouverner la Congrégation : la vigueur de son âme et la lucidité de son esprit étaient surprenantes.